

**restez
chez
VOUS**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Lundi 13 AVRIL 2020 / N° 838

Prix : 20 DA

CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'ALGÉRIE POURSUIT LE RAPATRIEMENT DE SES RESSORTISSANTS À L'ÉTRANGER



Covid 19 :
Benbouzid réitère
« L'Etat déterminé
à mobiliser
"le maximum"
de moyens
possibles »

Education
M. Ouadjaout
rend hommage
aux
responsables
de l'opération
d'enseigne-
ment à distance

Le porte-parole
officiel de la
Présidence de la
République
clarifie :
« Je ne visais
pas le Hirak
par mes
propos mais
les intrus aux
liens douteux »

Covid-19:
La presse
nationale
relève les
efforts de
l'Algérie pour
la préservation
de la santé
publique

**Prix des
marchandises :**
L'ONS fait part
de la baisse à
l'exportation,
et de hausse à
l'importation
en 2019

Lancement du
Projet Desertec
Arkab annonce
la signature
d'un accord
avec
l'Allemagne

Financements
étrangers de la
presse algérienne:
**Le ministère de
la Communication
appelle au
"strict
respect" du
droit**

Covid 19 : Benbouzid réitère « L'Etat déterminé à mobiliser "le maximum" de moyens possibles »

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a réitéré, samedi à Alger, que "l'Etat est fermement déterminé à mobiliser le maximum des moyens possibles" afin de protéger les citoyens contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19). Intervenant en marge du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie en Algérie, M. Benbouzid a précisé que l'Etat, "sous la supervision quotidienne et directe" du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, était "fermement déterminé à mobiliser le maximum des moyens possibles" afin de protéger les citoyens contre cette pandémie mondiale. A ce titre, M. Benbouzid a rappelé "l'importation, durant la semaine dernière, d'une grande quantité de matériels et d'équipements de prévention en dépit de la forte pression que connaît le marché mondial sur ces produits", faisant état de l'acquisition de plus de 15 millions de masques et de 100 respirateurs artificiels, en sus de quantités "importantes" de combinaisons, de lunettes de protection et de masques destinés aux personnels de la santé. Et d'ajouter que le stock national de Chloroquine a été augmenté à "plus de 300.000 boîtes", soulignant que l'effort de l'Etat "se poursuivra pour garantir tous les produits, équipements et médicaments nécessaires pour faire face à cette épreuve que traverse l'Algérie, à



l'instar de tous les pays du monde». Evoquant l'élargissement des points de dépistage de la pandémie et la couverture de la demande et besoins de différentes régions du pays en la matière, M. Benbouzid a fait état de "l'accréditation d'autres unités de dépistage relevant de l'Institut Pasteur au niveau des annexes d'Oran, de Constantine, de Ouargla et de Tlemcen prochainement outre l'Etablissement hospitalier universitaire d'Oran et les annexes de Mustapha Pacha, de Béni Messous, de Tamanrasset, de Béjaïa, de Tipaza et Sétif". S'agissant de l'action du Comité Scienti-

fique de Suivi de l'Evolution de la Pandémie du Coronavirus, le ministre de la Santé a rappelé que le Comité avait adopté le protocole de traitement auquel ont été soumis, à ce jour, plus de 1700 malades, un protocole suivi même pour les cas légers et introduit les tests rapides en soutien à la stratégie de dépistage du Covid-19". A ce propos, M. Benbouzid fait état de la satisfaction du Comité quant aux résultats enregistrés suite à l'usage de la Chloroquine qui a permis l'augmentation des cas de guérison ces derniers temps, a-t-il dit. Pour ce qui est de la disponibilité

des lits dans les services de réanimation et de soins intensifs, le ministre a précisé que "tous les établissements publics et privés ont mobilisé toutes leurs capacités en vue d'aménager des unités de réanimation et de soins intensifs pour les patients présentant des problèmes respiratoires". "Plusieurs centres de dépistage et d'imagerie médicale relevant du secteur privé ont affiché leur disposition à fournir gratuitement les prestations aux citoyens dans le cadre de la lutte contre cette pandémie", a ajouté M. Benbouzid. Le ministre a rappelé, d'autre part, la création au cours de

la semaine écoulée, d'une plateforme électronique dédiée au suivi de l'évolution de la pandémie au niveau national et qui est également utilisée dans la répartition et la fourniture des moyens et matériels nécessaires à la lutte contre cette pandémie en vue d'assurer aux citoyens les meilleures chances de prise en charge. Par ailleurs, M. Benbouzid a tenu à exprimer toute sa reconnaissance à l'ensemble des médecins, paramédicaux, personnels administratif et technique ainsi qu'à tous les agents de la santé, toutes catégories confondues, pour leurs efforts dévoués au service du citoyen et de la Patrie en cette conjoncture difficile. Le ministre a rendu hommage, en outre, à l'Armée nationale populaire (ANP) dont "l'engagement infailible au côté du peuple a encore épâté" estimant que "la mobilisation, récemment, de ses appareils pour l'acheminement 'en un temps record' de matériels et équipements médicaux de la République de Chine est une autre preuve de cet engagement que l'histoire inscrira à son palmarès de hauts faits et de sacrifices pour sa Patrie et son peuple". Soulignant la capacité de l'Algérie à dépasser cette crise sanitaire, M. Benbouzid a appelé les citoyens "à la patience, à la discipline et au respect du confinement à domicile afin de sortir victorieux de cette pandémie".

Yasmina D / Ag

ANCA Campagne de sensibilisation pour la prévention contre la pandémie Covid-19



L'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA) a annoncé l'organisation d'une campagne de sensibilisation pour contribuer aux efforts consentis pour contenir la propagation de la pandémie Covid-19. Organisée en collaboration avec les services de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et les directions du commerce à travers le territoire national, cette campagne cible les commerçants concernés par l'approvisionnement en produits de consommation en général et des fruits et légumes outre les produits alimentaires en particulier. Cette campagne consiste à appeler les commerçants de détail dans les quartiers et agglomérations à satisfaire les demandes et à assurer leur livraison à domicile pour éviter à la population de sortir et l'encourager à respecter les conditions de confinement, en accordant la priorité aux personnes aux besoins spécifiques et ceux n'ayant personne pour leur assurer un ap-

visionnement quotidien en besoins essentiels. À travers cette campagne, l'ANCA appelle à éviter les rassemblements dans les magasins et espaces commerciaux et à respecter la distanciation sociale entre les clients.. Il s'agit aussi d'appeler les clients à présenter une liste complète de leurs achats pour faciliter l'opération et éviter les demandes répétitives, à lancer un appel pour faire impliquer les autorités locales compétentes au niveau des communes pour organiser leurs marchés de proximité et astreindre les clients à respecter les mesures de distanciation sociale et de prévention contre la propagation du coronavirus. Pour la réussite de cette initiative, l'association appelle la société civile, les organismes concernés ainsi que les médias à mettre en œuvre cette campagne qui est à même d'augmenter les capacités de lutte et de prévention contre le virus et de protéger la santé du consommateur.

M.M

Education M. Ouadjaout rend hommage aux responsables de l'opération d'enseignement à distance

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, a adressé un message de remerciements à tous ceux ayant contribué à l'enregistrement des cours à distance, en tête desquels les fonctionnaires du secteur, pour assurer la continuité pédagogique au profit des écoliers dans la conjoncture exceptionnelle que traverse l'Algérie suite à la propagation de l'épidémie de nouveau coronavirus (Covid-19). Le ministre a salué "le sens de la responsabilité et le don de soi" dont font montre les techniciens, les enseignants et les inspecteurs pour assurer la continuité des cours au profit des écoliers afin qu'ils ne soient pas privés de scolarité durant le confinement tout en évitant la propagation de l'épidémie. M. Ouadjaout a rendu hommage aux acteurs de l'enseignement à distance pour leurs efforts et leur adhésion à la démarche de la tutelle visant à assurer la continuité pédagogique au profit des élèves par l'élaboration de cours à distance retransmis à la télévision. Des cours qui connaissent d'ailleurs un engouement chez les élèves puisqu'un taux de suivi encourageant a été enregistré dès la première diffusion, a affirmé le premier responsable du secteur. "Votre effort continu dénote votre attachement à l'éthique de votre profession et à la noble mission que vous accomplissez", a ajouté le ministre à l'adresse des acteurs de l'enseignement à distance. Le ministre s'est attardé sur "les effets bénéfiques" issus de leurs contributions "effectives dans la réussite de l'opération d'enseignement à distance" et de "leur adhésion sérieuse à la concrétisation de tous les objectifs tracés à cet effet" dans les esprits aussi bien des parents que des



élèves, des efforts consentis pour une prise en charge précieuse des études, quelles que soient les circonstances». Evoquant les sacrifices des fonctionnaires du secteur de l'éducation en consécration de ladite démarche, le ministre a tenu à rappeler le défunt Ramdani Cherif, inspecteur de Langue française à Tébessa, décédé jeudi dernier des suites d'une crise cardiaque, pour sa contribution à l'enregistrement des cours en faveur de la chaîne d'enseignement diffusée via Youtube par l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance. En conclusion, le ministre de l'Education nationale a affirmé que ces sacrifices "contribueront inévitablement à promouvoir le rendement de notre système éducatif et rassurera les élèves et leurs parents", se disant convaincu que l'Algérie surmontera, à l'instar des autres pays du monde et "avec moins de dégâts", ces conditions exceptionnelles dictées par la propagation de la pandémie du COVID-19.

Ali B

Conformément aux instructions du président de la République L'Algérie poursuit le rapatriement de ses ressortissants à l'étranger



Depuis l'apparition des premiers cas du Coronavirus, l'Algérie n'a pas hésité à rapatrier ses ressortissants se trouvant à l'étranger, en leur affrétant des vols spéciaux à cet effet. Dans cette optique, un vol d'Air Algérie en provenance de Dubaï aux Emirats Arabes Unis avec à bord 300 ressortissants algériens a atterri samedi soir à l'aéroport international d'Alger. L'avion qui transportait quelque 360 Algériens qui étaient bloqués dans ce pays en raison de la suspension du trafic aérien du fait de la propagation de la pandémie Covid-19 a atterri aux alentours de 21h00. Il sera suivi d'un autre avion d'Air Algérie transportant presque le même nombre de ressortissants en provenance de Dubaï, portant ainsi le nombre de ressortissants rapatriés samedi des EAU, par Air Algérie à quelque 600 voyageurs. La compagnie nationale Air Algérie avait dépêché samedi matin deux avions à destination de Dubaï (EAU) afin de rapatrier les ressortissants algériens. Il s'agit de deux appareils de type Airbus A 330 d'une capacité de 300 passagers chacun, qui ont décollé vers 5h00 du matin à destination de l'Aéroport international de Dubaï. Un premier groupe de ressortissants algériens bloqués aux Emirats arabes unis (EAU) était arrivé samedi après-midi à Alger à bord d'un avion de la compagnie aérienne Emirates Airlines. Ce premier groupe des ressortissants algériens bloqués aux EAU, suite à la fermeture de l'espace aérien à cause des risques de propagation de la pandémie de Coronavirus, était composé de plus de 200 citoyens algériens. Depuis le début de la crise sanitaire du coronavirus, l'Algérie a rapatrié plus de 8.000 de ses ressortissants à l'étranger, alors que la quasi-totalité des espaces aériens à travers le monde sont fermés. Ces mesures de rapatriement des Algé-

riens des ports et des aéroports à l'étranger, avaient été prises suite aux instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, après la propagation de la pandémie Covid-19. Face à une situation qui ne cesse de se compliquer chaque jour davantage, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait tenu à rassurer quant aux capacités de l'Algérie à faire face à la propagation de la pandémie du coronavirus. Le Président Tebboune a assuré que "notre pays est totalement prêt à faire face à la pandémie", soulignant que le respect des mesures préventives permettra de traverser "calmement" cette crise. Rappelant que l'Algérie avait été parmi les premiers pays à prendre des mesures face à la propagation de cette pandémie et ce, avant même les pays européens", il a cité à ce propos "la fermeture des écoles, des lycées, des universités voire même les stades" en tant que mesure préventive. A ce propos, le Président de la République a annoncé la prolongation de la fermeture des écoles, des Universités et des centres de formation professionnelle et ce, dans le cadre des mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus. S'agissant des décisions prises, M. Tebboune a déclaré que "dès l'enregistrement du premier cas de coronavirus, introduit par un ressortissant étranger, nous avons été les premiers à effectuer des contrôles aux niveaux des aéroports et des ports et à rapatrier nos ressortissants, notamment de Wuhan (Chine), et à les placer en quarantaine".

Le Président Tebboune a souligné, que le Covid-19 a été une opportunité pour relancer l'industrie nationale dans nombre de créneaux, notamment les gels hydro

alcooliques et les masques, précisant que "la machine de production nationale s'est mise en route" avec une production quotidienne de quelque 80.000 à 90.000 unités

A ceux qui prétendent que l'Algérie a tardé à prendre des mesures préventives contre l'épidémie, le président de la République a estimé que ces allégations procèdent d'une "virulente attaque" contre l'Algérie, évoquant "des parties qui ne digèrent toujours pas la stabilité dont jouit notre pays". L'Algérie, a-t-il déclaré, "n'a rien à cacher" concernant cette épidémie, ajoutant que "la situation est sous contrôle, car nous disposons des moyens permettant de faire face à la pandémie, même en phase 5, d'autant que les capacités de l'Armée nationale populaire (ANP) n'ont pas encore été utilisées". Concernant les moyens matériels et le manque d'équipements de protection, M. Tebboune a expliqué que "le facteur surprise et l'urgence déclarée par l'Etat ont entraîné, dans certains cas, des perturbations dans la distribution en dépit de la disponibilité des moyens globalement", précisant que face à cette situation, des stocks ont été puisés dans certaines wilayas pour être orientés vers d'autres. Le Président Tebboune a souligné, dans ce sens, que le Covid-19 a été une opportunité pour relancer l'industrie nationale dans nombre de créneaux, notamment les gels hydro alcooliques et les masques, précisant que "la machine de production nationale s'est mise en route" avec une production quotidienne de quelque 80.000 à 90.000 unités outre une hausse notable de la production des produits désinfectants. Et d'ajouter qu'à ces capacités nationales disponibles s'ajoutera la commande passée à la Chine pour l'acquisition de 100 millions de masques chirurgicaux

et 30.000 kits de dépistage, faisant savoir que la réception est prévue "dans trois à quatre jours". S'agissant des capacités financières, le Président de la République a rappelé "l'affectation, dans un premier temps, de 370 mds de centimes pour l'acquisition de moyens de prévention et la réalisation de travaux d'aménagement et autres, puis de 100 millions USD, évoquant également une proposition d'aide de 130 millions USD de la part la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI). Réitérant que le problème n'est pas d'ordre financier (...), il a déclaré "je pourrai prendre ici la décision de mobiliser un (1) mds USD pour la lutte contre le Covid-19", faisant remarqué que les réserves de change de l'Algérie s'élevait à 60 mds Usd. Et d'ajouter "que celui qui veut nous aider spontanément soit le bienvenu et ceci sera pour nous un geste d'amitié, mais nous ne demanderons pas l'aumône (...) nous avons suffisamment de moyens". Par ailleurs, le Président de la République s'est félicité de la relation d'amitié existante entre l'Algérie et la Chine, et de leurs accords de coopération stratégiques dans plusieurs domaines. "La Chine est un pays ami très proche et cette amitié ne plait pas à certains", a révélé le Président Tebboune, ajoutant que cette forte amitié remonte à la période de la Guerre de libération et s'est raffermie après l'indépendance. "C'est donc tout naturellement que l'Algérie a répondu à l'appel de la Chine en lui envoyant, en février dernier, des aides pour lutter contre la propagation du COVID-19", a expliqué M. Tebboune. Pour le président Tebboune, l'élan de solidarité de la Chine envers l'Algérie à travers l'envoi d'aides médicales et de médecins permettra de bénéficier de l'expérience de ce pays qui a pu venir à bout de l'épidémie.

Concernant ce qui a été colporté au sujet de l'envoi de l'équipe médicale chinoise à l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja, le président de la République a affirmé que l'institution militaire comptait des milliers d'experts médicaux et paramédicaux, et qu'elle ne nécessitait aucune aide médicale extérieure, soutenant que les médecins spécialistes et les infirmiers de l'institution militaire vont apporter leur soutien aux hôpitaux civils pour faire face à cette pandémie.

S'agissant de la Chloroquine, médicament produit localement, M. Tebboune a indiqué que le protocole thérapeutique à base de Chloroquine contre le nouveau coronavirus (Covid-19) avait montré son efficacité sur certains patients, rappelant que l'Algérie avait été parmi les premiers pays à utiliser ce médicament. Estimant que le débat sur l'efficacité de ce médicament est un débat scientifique et non politique, le président de la République a évoqué, en citant le ministre de la Santé, des indicateurs positifs, ajoutant toutefois que le résultat final sera visible au bout de dix jours, soit à la fin du protocole. L'Algérie dispose, selon M. Tebboune, d'un stock permettant le traitement de 200.000 Algériens. Par ailleurs, le Président de la République a mis en avant l'impératif de faire preuve de discipline face au Coronavirus (Covid-19). Il a déploré en effet le manque de la discipline "dans l'application des conseils des médecins et le respect du confinement sanitaire", exhortant, dans ce sens, les citoyens à "éviter les rassemblements et à craindre pour leurs familles et pour eux-mêmes". Le Président Tebboune a affirmé que les médecins algériens étaient parmi "les meilleurs dans le monde" et que le pays disposait de "tous les moyens" pour faire face à cette pandémie.

M. Hamdi

Covid-19 : La presse nationale relève les efforts de l'Algérie pour la préservation de la santé publique

La presse nationale a consacré hier de larges extraits à la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et son évolution en Algérie, mettant l'accent notamment sur les efforts de l'Etat pour préserver la santé publique. Sous le titre "L'Etat sous tous les fronts", le quotidien national El Moudjahid estime que "nul ne peut occulter ce gigantesque effort consenti par l'Etat en cette phase cruciale que traverse le pays pour la préservation de la santé publique". Pour ce quotidien, l'Etat algérien a mobilisé "tous les moyens pour prendre en charge les patients atteints du virus quand bien même des insuffisances sont constatées", ajoutant que "l'ensemble des citoyens perçoit cet engagement et cette détermination singuliers et marqués par un profond esprit de solidarité". Evoquant l'aspect économique, le quotidien Liberté a reproduit, pour sa part, une série de recommandations formulées par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care) en vue de "la sauvegarde des entreprises et des emplois menacés par la crise sanitaire du Covid-19". Dans ce plaidoyer, le Cercle suggère notamment de "réduire de manière significative le taux directeur de la Banque d'Algérie de 3,5 % à 2 % de manière à baisser le coût effectif des crédits en cours et ceux contractés depuis le 1er janvier 2020". Il propose, également, de reporter les échéances bancaires ainsi que celles des sociétés de leasing d'au moins 6 mois, sans pénalités, et de supprimer les intérêts de la période".

Dans ce Maroc où la vitrine cache mal la réalité

Sous le titre, "Dans ce Maroc où la vitrine cache mal la réalité", le journal El Watan relève que "depuis la sortie démocratique de sa crise politique par l'organisation d'une élection présidentielle libre et transparente le 12 décembre 2019, l'Algérie ne cesse de faire face à une campagne d'une rare violence actionnée à partir de l'étranger, particulièrement du royaume du Maroc voisin, allant



croscendo, visant tantôt son Président, tantôt son armée". Reelayée par un conseiller du Premier ministre d'Israël, une entité greffée de force sur un organe qui la rejette depuis 70 ans, elle est amplifiée par des tenants de boutiques journalistiques et d'intellectuels de cour et d'écran, sous contrôle de lobbies notoires financiers, obscurs ou nostalgiques d'un passé colonial révolu, et dont certains iraient jusqu'à financer des groupuscules islamophobes pour "empoisonner la nourriture halal afin de tuer des innocents, ou même à proposer éhontément l'Afrique comme terre d'expérimentation pour les nouveaux vaccins contre le Covid-19", ajoute le journal. Pour El Watan, "un observateur objectif ne peut trouver d'explication aux motivations des animateurs de cette campagne si ce n'est la gêne que procure à ses commanditaires le retour de l'Algérie sur la scène internationale, grâce à l'élan populaire qui a forcé l'admiration du monde par son pacifisme, son civisme et son patriotisme". Plus l'Algérie avance, plus la férocité de l'acharnement contre elle augmente, n'observant même pas – ne serait-ce que par décence – de trêve sanitaire devant la pandémie

qui fait des milliers de victimes tous les jours à travers le monde", note El Watan pour qui "dans cette lutte contre un ennemi sans visage, mais surtout présent, l'Algérie résiste victorieusement avec ses propres moyens, parfois plus que certains pays mieux dotés et plus pourvus en moyens de recherche et d'exploration". Pour ce quotidien national, "son organisation réfléchie et graduelle de la riposte, soutenue par une large adhésion populaire qui s'exprime par des dons volontaires spontanés, le savoir-faire des jeunes algériens pour remédier aux insuffisances, le tout dans une atmosphère de solidarité nationale – bien rare ailleurs –, de regain de confiance en ses propres capacités et de transparence de son mode opératoire ne sont pas du goût de ceux qui, au-delà de nos frontières, étalent leur impuissance à alléger les souffrances de leur peuple". "Ceux-ci le font sans pudeur en limitant le périmètre de la contre-attaque au virus à quelques encablures de leurs palais et au profit de courtisans taillables et corvéables à merci, alors que le reste de la population réduite au silence est traité comme un insecte", pour reprendre le titre d'un mensuel diplomatique parisien du

mois d'avril courant. Tout ce qu'ils peuvent opposer au désarroi de leur peuple, dont les illusions nées de l'échec patent d'un modèle de développement lancé il y a 20 ans +s'évaporent comme des nappes phréatiques+, relève de la politique de l'autruche", observe El Watan. "Oui, l'Algérie qui bouge dérange par l'organisation de ponts aériens pour rapatrier des milliers de ses enfants parsemés dans près d'une soixantaine de pays, en leur assurant à leur retour un confinement convenable, alors que d'autres refusent même de recevoir les leurs lorsque l'offre leur est faite de les accompagner gratuitement à domicile", ajoute El Watan, affirmant que l'Algérie "dérange par la mobilisation de sa flotte aérienne militaire pour le transport de matériel médical, en un temps record. Mais aussi, par le savoir-faire de ses enfants qui redoublent d'enthousiasme pour pallier à toute insuffisance humaine, ou matérielle, et par la chaîne de solidarité nationale que ne peuvent susciter des dynasties essoufflées, et en retard sur leur temps". Le journal rappelle que l'Algérie "ne fait qu'assumer sa mission historique de puissance régionale pacifique, souveraine, indépendante propre et honnête, dans

le strict respect de la légalité internationale", ajoutant que "cette volonté de se replacer sur l'échiquier régional, toujours sans intentions belliqueuses, ni ambitions expansionnistes, se traduit par des positions claires, forgées dans le creuset de notre Guerre de Libération nationale, à savoir le soutien aux causes justes et aux peuples en lutte pour le respect de leur droit à l'autodétermination, partout dans le monde et notamment en Palestine occupée et au Sahara occidental". À "tous ces alliés du mal, qui rêvent d'isoler notre pays pour contrecarrer sa détermination d'avancer sur la voie du progrès, de la justice sociale et de la démocratie, et à toutes les officines qui exploitent la misère des peuples et pillent leur richesse pour protéger des trônes agonisants", El Watan fait remarquer que "la sagesse populaire les invite à méditer ce proverbe du Sud algérien : l'aboiement des chiens n'atteindra jamais le ciel". Et de conclure : "De toutes ses épreuves, l'Algérie est toujours sortie grandie. Et aujourd'hui plus que jamais. N'en déplaie à ceux qui paniquent et passent leur temps à dénigrer pour se consoler".

Le porte-parole officiel de la Présidence de la République clarifie : « Je ne visais pas le Hirak par mes propos mais les intrus aux liens douteux »

Le ministre conseiller à la communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, M. Belaïd Mohand Oussaïd, a affirmé dimanche qu'il ne visait pas le Hirak dans ses déclarations à la télévision nationale jeudi dernier, mais les "intrus aux liens douteux" qui incitaient au rassemblement alors que la situation générale ne le permettait pas en raison de l'épidémie du coronavirus (Covid-19). "Afin de lever toute ambiguïté sur la vérité des déclarations faites dans l'émission de la Télévision algérienne +A cœur ouvert+, diffusée jeudi soir (9 avril) sur la chaîne nationale, au sujet de la position à l'égard du Hirak, lesquelles déclarations ont été délibérément sorties de leur contexte par certaines parties dans le but de tromper et de diffamer,

je tiens à préciser que "le terme Hirak utilisé lors de l'émission ne s'entendait pas de toutes les composantes du Hirak, mais il était clair que les propos visaient uniquement les intrus qui incitaient au rassemblement alors que la situation générale ne permettait pas de tenir de rassemblements qui favorisent la propagation de l'épidémie", précise un communiqué du porte-parole officiel de la Présidence de la République. "Il est notoire que cette catégorie aux liens douteux s'est acharnée à l'époque à occulter même les appels des sages du Hirak, qui ont à leur tout été insultés, calomniés et menacés par cette-même catégorie", ajoute la même source. "On ne saurait se passer de l'avis des nationalistes fidèles de ce Hirak dès qu'il s'agit de l'intérêt du pays. La preuve en est que le Pré-

sident de la République, dès son accession à la magistrature suprême du pays, a entamé des consultations avec un certain nombre de symboles du Hirak béni sur la situation générale du pays et la révision de la Constitution. Ces hommes et ces femmes méritent le respect et la considération pour leur rôle historique dans la préservation du pays d'un effondrement certain", a soutenu le ministre conseiller. "Quant à ceux qui déforment délibérément les propos et pêchent en eau trouble, nous n'entrerons pas dans une polémique stérile, avec eux, car, par leur plan connu de notre peuple, ils tentent vainement dans cette conjoncture délicate de nous détourner des questions fondamentales au service de notre nation", a souligné le porte-parole. **Sahour Bakhta**



OPEP+

Une réunion se tiendra le 10 juin pour évaluer le nouvel accord de réduction de la production

La prochaine réunion OPEP et non OPEP (Opep+) aura lieu le 10 juin prochain pour évaluer l'impact de l'accord de la réunion de jeudi dernier, a affirmé samedi le ministère de l'Énergie. "Une prochaine réunion est prévue le 10 juin 2020, par visioconférence, pour évaluer les impacts de cet accord et prendre, les cas échéant, d'autres mesures à l'effet d'équilibrer le marché", a indiqué le ministère, en se référant à la résolution de la réunion de jeudi. Les pays producteurs de pétrole OPEP et non OPEP se sont réunis jeudi par vidéoconférence, en vue d'examiner la situation du marché pétrolier et ses perspectives et de proposer des actions pour sa stabilisation, dans l'intérêt des pays producteurs et consommateurs. À l'issue de cette réunion, les pays participants, à l'exception du Mexique, ont convenu d'une baisse de leur production de pétrole, au prorata à raison de 10 millions de barils par jour (Mb/j), à compter du 1er mai 2020, pour une période de deux mois qui prendra fin le 30 juin 2020. Cette baisse sera ensuite de 8 Mb/j pour une période de 6 mois, du 1er juillet 2020 au 31 décembre

2020. Une autre réduction de la production a été convenue à hauteur de 6 Mb/j pour une période de 16 mois, du 1er janvier 2021 au 30 avril 2022. Dans la Déclaration publiée à l'issue de la réunion qui a duré 10 heures, les pays OPEP et non OPEP, tenant compte de la situation actuelle du marché pétrolier et de ses perspectives à court et moyen terme, ont "réaffirmé leur attachement à la Déclaration de Coopération signée le 10 décembre 2016 et entériné lors des réunions ultérieures, ainsi qu'à la Charte de coopération, signée le 2 juillet 2019". EN outre, le Mexique a exprimé son désaccord avec le niveau de référence qui lui avait été fixé. "Des discussions sont en cours pour lui permettre de rejoindre l'accord". Au cours de la réunion de jeudi, il a été convenu, également, de proroger le mandat du Comité ministériel mixte de suivi (JMMC) en vue d'examiner de près les conditions générales du marché, les niveaux de production de pétrole et le niveau de conformité avec la Déclaration de Coopération et la présente Déclaration, avec l'appui du Comité technique mixte (JTC) et le Secrétariat de l'OPEP.



L'agence russe Tass rapporte « L'accord de l'Opep+ permettra au prix du pétrole de remonter à 40 dollars le baril » souligne Leonid Fedun



Le vice-président et copropriétaire de la compagnie pétrolière russe Lukoil, Leonid Fedun, a salué l'accord de réduction de la production de pétrole de l'OPEP+, estimant que celui-ci permettra, dès sa mise en œuvre, au prix de l'or noir de remonter jusqu'à 40 dollars, a rapporté hier l'agence russe Tass. "Après cet accord, nous pouvons nous attendre à ce que les prix du pétrole oscilleront entre la fourchette de 30 à 40 dollars de baril dès l'application des niveaux de réduction convenus lors de la dernière réunion des pays membres de l'Opep+", a-t-il déclaré selon la même source. Selon le vice-président de Lukoil, grâce à l'accord, la Russie recevra un supplément de 70 à 80 millions de dollars de revenus par jour. En outre, il a souligné que l'accord en question a mis fin à "la guerre des prix avec l'Arabie saoudite, qui a fortement réduit les prix en offrant son pétrole à l'Europe avec une remise de dix dollars américains le baril". Dans ce contexte, le responsable russe a soutenu que, d'ici la seconde moitié de l'année, les prix du pétrole approcheraient les 40 dollars le baril et que le marché atteindrait un équilibre au plus tôt à la fin de 2022. "C'est une prévision réaliste si le coronavirus recule et la demande se rétablit. La demande différée est assez élevée et je pense que les réserves cesseront d'augmenter d'ici juin pour commencer à diminuer. Mais l'équilibre final de la demande et de l'offre ne devrait pas arriver avant la fin de 2022".

Prix des marchandises : L'ONS fait part de la baisse à l'exportation, et de hausse à l'importation en 2019



Les prix à l'exportation des marchandises en dinars, hydrocarbures compris, ont enregistré une baisse de 7,3%, en 2019 par rapport à 2018, au moment où les prix à l'importation affichaient une légère hausse de 0,9%, annonce l'Office national des statistiques (ONS). La baisse de l'Indice des valeurs unitaires (IVU) à l'exportation des marchandises (prix à l'exportation) s'explique, essentiellement, par une baisse de 7,5% des prix des hydrocarbures et une baisse également des prix des exportations des produits hors hydrocarbures (PHH) de 1,2% durant la même période, selon l'Office. La baisse des prix à l'exportation des marchandises, dominées par les hydrocarbures, qui ont représenté près de 93% des exportations algériennes globales en 2019, est due principalement à la baisse des cours internationaux des hydrocarbures, précise une publication de l'ONS sur les indices de valeurs unitaires (IVU) du commerce extérieur de marchandises 2019. L'année dernière, le volume des exportations algériennes a baissé de 12,7% pour totaliser 4.203,4 milliards de DA contre 4.812,5 milliards de DA l'année précédente, a détaillé la même source. Quant à l'évolution haussière de l'indice des prix à l'importation, elle a été tirée par trois groupes de produits sur neuf que contient la structure des importations. La hausse la plus remarquable a concerné les boissons et tabacs (+11,4%), les machines et matériels de transport (+7,7%) et les produits alimentaires et animaux vivants avec +2,1%. Par ailleurs, d'autres groupes de produits ont connu des baisses de leurs prix à l'importation. Il s'agit des groupes de produits des matières brutes non comestibles, sauf carburants (-11,5%), des huiles.

Financements étrangers de la presse algérienne: Le ministère de la Communication appelle au "strict respect" du droit

Le ministère de la Communication a appelé, hier, la presse nationale au "strict respect" du droit en matière de financements étrangers. "Dans l'attente d'une remise à plat des textes législatifs et réglementaires régissant le secteur de la presse et de la communication, sur la base de la future Constitution et en prenant en compte un contexte en perpétuelles et rapides mutations dans le secteur", le ministère de la Communication appelle tous les acteurs de la presse nationale au "respect rigoureux des lois en vigueur dans la phase de transition actuelle". Le ministère rappelle, dans un communiqué, que "les financements étrangers de la presse nationale (tous supports confondus), de quelque nature que ce soit et de quelque provenance que ce soit, sont absolument interdits". "Ces financements sont prohibés en vertu de la loi organique 12-05 du 1er janvier 2012 relative à l'Information et de la loi 14-04 du 24 février 2014 inhérente à l'activité audiovisuelle", note le ministère, ajoutant que l'article 29 de la loi sur l'Information souligne, de manière claire et précise, que "l'aide matérielle directe et indirecte de toute partie étrangère est interdite". Le même article oblige tous les médias écrits et audiovisuels à "déclarer ou à justifier l'origine des fonds constituant leur capital social et ceux nécessaires à leur gestion, conformément à la législation en vigueur", poursuit le ministère. S'agissant précisément des télévisions et des radios hertziennes ou satellitaires et des WebTV et des Web-radios, la loi 14-04 du 24 février 2014 énonce, par ailleurs, et



de manière nette, "la stricte obligation de justifier de l'exclusivité nationale du capital social, ainsi que de l'origine des fonds investis", relève la même source. Le ministère fait remarquer que le non-respect de ces différentes dispositions "exposera nécessairement leurs auteurs éventuels aux sanctions prévues par

les textes ad hoc", précisant que "Radio M est dans cette catégorie". "Cette radio a été lancée grâce à une addition de fonds issus éventuellement d'une collecte publique organisée dans le cadre d'une opération de crowdfunding et de dons en provenance de l'étranger, par le canal d'organismes se donnant pour

vocation affichée de renforcer les processus dits de modernisation et de démocratisation", souligne le ministère de la Communication. "Il s'agit, comme on le comprend bien, d'un élément du soft power étranger, du bras armé culturel et médiatique de diplomatie étrangères qui interviennent dans ces processus

appelés de +démocratisation+ dans les pays du Sud en encourageant des acteurs triés sur le volet et considérés comme étant des agents d'influence réels ou potentiels à encourager et à soutenir", conclut le ministère.

Soutien à l'éducation à distance pendant la pandémie du coronavirus

Ooredoo accompagne les étudiants de l'ESI dans le E-learning

Suite aux mesures de confinement prises en Algérie pour endiguer la propagation du covid-19, Ooredoo se joint aux efforts de l'Ecole Nationale Supérieure de l'Informatique (ESI) qui lance le projet d'enseignement en ligne au profit de ses étudiants. Ainsi, Ooredoo s'implique dans ce projet à travers notamment la fourniture de moyens pédagogiques pour permettre aux enseignants de l'ESI d'assurer des séances de télé-enseignement à ses 1400 étudiants dans les meilleures conditions. A cette occasion, le Directeur général adjoint de Ooredoo, M. Bassam Al Ibrahim a déclaré : « Ooredoo est fière de participer à ce noble projet. L'éducation est un sujet qui nous tient particulièrement à cœur notamment dans cette conjoncture difficile. Ooredoo ne ménagera aucun effort pour venir en aide aux étudiantes et étudiants algériens pour les encourager à poursuivre leurs études malgré les circonstances actuelles. » Pour rappel, Ooredoo a signé une convention de partenariat avec l'ESI en 2015 avec la volonté de contribuer à l'installation d'un environnement propice à l'innovation et au développement de l'esprit entrepreneurial chez les étudiants algériens. En vertu de ce contrat, les étudiants de l'ESI bénéficient d'un accompagnement via des programmes dédiés aux TIC et à l'innovation à l'instar de Start et Oobarmijoo. Ooredoo a contribué à ce partenariat à travers des formations, des conférences dispensées par des experts, des challenges, des opérations de sponsoring ainsi que d'autres actions conjointes. À travers cette action, Ooredoo confirme son engagement à offrir des solutions concrètes et innovantes aux Algériens tout en veillant à freiner la propagation de ce fléau dans le milieu étudiant.

Novartis Algérie Le groupe pharmaceutique fait don de produits médicaux à la Pharmacie centrale des hôpitaux

Le groupe pharmaceutique Novartis Algérie a annoncé avoir remis des médicaments et des produits consommables à titre gracieux à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) en vue de contribuer à faire face à la pandémie du coronavirus. Selon le président du groupe, Dr Karim Harchaoui, Novartis a fait don à la Pharmacie centrale des hôpitaux de produits de protection et d'équipements médicaux pour répondre aux besoins sanitaires des centres hospitaliers durant les jours et semaines à venir, et ce, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID 19. Ces dons comprennent, entre autres, des masques FFP2, des protections oculaires, des blouses jetables, des thermomètres frontaux, des charlottes et des surchausses. D'autres dons de consommables et d'équipements médicaux tels que des respirateurs seront livrés "dès que possible". Le groupe Novartis a assuré, en outre, qu'il reste mobilisé afin de lutter contre cette crise sanitaire aux côtés des autorités algériennes et des professionnels de la santé. " Nous restons attentifs à tout développement concernant le coronavirus et nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour protéger nos collaborateurs et les patients au fur et



à mesure de l'évolution de la situation». Novartis a indiqué avoir maintenu son activité de production locale et de distribution malgré cette période difficile. "Depuis dimanche 15 mars 2020, tous les collaborateurs de No-

vartis en Algérie sont tenus de travailler à domicile, à l'exception de ceux travaillant sur les sites de production et de distribution. Cette mesure est valable jusqu'au 30 avril 2020 .

Tectonique des plaques



La tectonique des plaques (du latin tardif *tectonicus*, dérivé du grec ancien *τεκτονικός* / *tektonikós* « de construction ») est un modèle scientifique expliquant la dynamique globale de la lithosphère terrestre. Ce modèle théorique a été constitué à partir du concept de dérive des continents, qui fut développé par Alfred Wegener au début du XXe siècle. La théorie de la tectonique des plaques fut acceptée par la communauté géologique internationale à la fin des années 1960, à la suite de l'émission des concepts du « double tapis-roulant océanique ». La lithosphère, coque externe rigide de la Terre constituée de la croûte et d'une partie du manteau supérieur, est subdivisée en plaques, dites tectoniques ou lithosphériques. Quinze plaques majeures ont été identifiées, auxquelles se rajoute une cinquantaine de plaques mineures. Ces plaques ont des mouvements relatifs variés, ce qui génère entre elles différents types de frontières : convergentes, divergentes ou transformantes. Au niveau de ces frontières se produisent de nombreux phénomènes géologiques tels que les séismes, l'activité volcanique, la formation de chaînes de montagnes et celle de fosses océaniques. La vitesse du mouvement relatif de deux plaques voisines varie entre 0 et 100 mm/an. Les plaques tectoniques sont constituées d'une lithosphère océanique et/ou continentale, caractérisée par les croûtes des mêmes

noms respectifs, sous lesquelles se trouve la zone rigide du manteau supérieur. Le mouvement de ces plaques est possible du fait que la lithosphère, rigide, flotte sur l'asthénosphère sous-jacente, partie ductile du manteau supérieur.

1-Histoire

1-1-Dérive des continents

Pendant plusieurs siècles, les sciences de la Terre ont été dominées par la théorie fixiste qui repose sur le constat de l'état solide de la quasi-totalité du globe terrestre et de la surface terrestre qui présente une géométrie immuable, stable. Dès 1596, dans son ouvrage *Thesaurus geographicus*, le cartographe anversois Abraham Ortelius remarque la ressemblance du tracé des côtes américaines et africaines. Il émet l'hypothèse que ces continents ont autrefois été réunis, et qu'ils ont été séparés à la suite de catastrophes : inondations et séismes. Francis Bacon souligne également cette complémentarité en 1620. Dans la *Corruption du grand et petit Monde* (1668) le père François Placet affirme que la séparation de l'Amérique du reste des continents s'est produite pendant le déluge universel. En 1756, le théologien allemand Theodor Christoph Lilienthal découvre la confirmation biblique de cette séparation en interprétant avec peu de vraisemblance un passage du livre de la Genèse.

1-1-1-XIXe siècle

Le pas final vers une vraie théorie de la dérive des continents revient en 1858 au géographe Antonio Snider-Pellegrini dans son mémoire intitulé *La Création et ses mystères dévoilés*. Il propose une première ébauche d'explication rationnelle de la complémentarité des côtes d'Europe et d'Amérique du Nord par la ressemblance des flores fossiles du Carbonifère dans ces deux continents. Pour Snider, un bloc primitif de roches en fusion aurait occupé une seule face de la Terre puis, refroidi, se serait rompu, créant l'Atlantique qui sépare les deux continents ; ceux-ci se seraient ensuite déplacés à la surface de la Terre. Cependant Snider, tenant de l'orthodoxie chrétienne, invoque encore la théorie du catastrophisme pour attribuer le phénomène du refroidissement au Déluge. Les hommes de science, imprégnés de la théorie de l'uniformitarisme qui s'est imposée à la fin du XIXe siècle, continuent à croire ferme à la pérennité des mers et des continents. Pourtant, quelques mobilistes (tenants de la théorie mobiliste qui considère que d'importants mouvements horizontaux animent la Terre) se sont exprimés. Jusqu'au début du XXe siècle, la mobilité verticale de la terre est admise (d'après l'observation des séismes, des volcans en formation) mais pas la mobilité horizontale. La théorie fixiste reste cependant dominante et seuls les déplacements verticaux demeurent expliqués. Le

géologue Léonce Élie de Beaumont développe l'hypothèse de « systèmes de soulèvement » pour expliquer l'orogénèse. À la fin du XIXe siècle, Eduard Suess remplace l'hypothèse des « soulèvements » par celle des « affaissements » : adepte de la théorie de la contraction de la Terre, il propose que les montagnes résultent de plissements tandis que les océans proviennent de l'effondrement des ponts terrestres. Cependant, plusieurs contraintes (distribution bimodale des altitudes, quasi constance de la gravité à la surface du globe) rendent ces modèles fixistes inopérants.

1-1-2-XXe siècle

Le géologue Frank Bursley Taylor formule en 1908, dans une communication à la Société américaine de géologie, l'hypothèse de la dérive continentale, se fondant sur le fait qu'on retrouve des chaînes de montagnes sur les marges continentales opposées des côtes atlantiques, comme les Rocheuses en Amérique du Nord et les Andes en Amérique du Sud. Ces chaînes se seraient formées par un effet de boudoir causé par la dérive des continents. Le 6 janvier 1912, le météorologue allemand Alfred Wegener, sans connaître semble-t-il les travaux de Taylor, présente à la Société géologique de Francfort-sur-le-Main un exposé cohérent et argumenté de la théorie de la dérive des continents, avec plusieurs éléments

de démonstration, ce qui explique que la paternité de cette théorie lui est attribuée. Pour lui, un supercontinent, la Pangée (mot formé de deux noms grecs, Pan, et gê, Terre tout entière) s'est disloqué au début de l'ère secondaire, entraînant l'ouverture de l'Atlantique Nord et la séparation de l'Antarctique, puis l'ouverture de l'Atlantique Sud. Depuis cette ère, les masses continentales issues de cette fragmentation dériveraient à la surface de la Terre, telles des radeaux. Wegener publie un ouvrage en 1915, *Genèse des océans et des continents* : théories des translations continentales, dans lequel il précise les nombreuses preuves sur lesquelles il s'appuie : preuves morphologiques (emboîtement des formes des continents, comme la corne nord-est du Brésil et le fond du golfe de Guinée), stratigraphiques (continuité stratigraphique entre l'Afrique et l'Amérique du Sud qui se traduit par l'existence des cratons faits de tonalites ou boucliers qui datent du Paléozoïque), paléoclimatiques (existence de galets striés datant du primaire en Afrique du Sud et en Amérique du Sud, ce qui témoigne que les deux continents ont subi les mêmes influences glaciaires durant l'ère Paléozoïque) et paléontologiques (même faune et flore du primaire au rang desquelles les mésozoaires, les cygnonatus et les glossoptères, sorte de fourgère à graines du Paléozoïque). Cette intuition, pourtant étayée par des argu-

ments interdisciplinaires convaincants, est rejetée par une bonne partie de la communauté scientifique (Du Rietz (de), Ludwig Diels ou Harold Jeffreys) et ne trouve que peu de partisans, tel René Jeannel. Wegener échoue en effet dans sa théorie cinématique (théorie mobiliste plus descriptive que causale) à fournir une cause plausible de cette dérive. Il pense que la croûte continentale seule se déplace, en glissant directement « dans » ou « à la surface de » la croûte océanique. Mais, dans cette vision théorique marquée encore par un certain fixisme (la dérive des continents de Wegener est d'abord une théorie de la permanence des continents), la dérive se caractérise par la formation de trous béants. Wegener propose comme explication le brochage des continents sur le fond des océans pour expliquer la dérive. De plus, l'hypothèse des « radeaux » de sial flottant sur le sima visqueux n'est pas acceptable car les sismogrammes démontrent que le sima est solide. Enfin, les forces imaginées par Wegener (forces centrifuges de la fuite des pôles, force d'Eötvös, effet de marée) pour faire dériver les continents sont trop faibles pour vaincre leur rigidité. Les mécanismes et la morphologie interne de la Terre sont à cette époque encore inconnus pour une interprétation plausible de la dérive. De plus, les géologues considèrent implicitement les fonds marins comme ayant une nature identique à celle des continents.

1-2-Expansion des fonds océaniques

Jean Goguel publie en 1942 son Introduction à l'étude mécanique des déformations de l'écorce terrestre ; en 1952, il publie son Traité de tectonique. L'hypothèse des mouvements de convection dans le manteau, émise par Arthur Holmes en 1945, propose un moteur plausible à ces déplacements de continents. Le géologue américain Harry Hess s'appuie sur de nouvelles données scientifiques (cartes des fonds océaniques avec mise en évidence des rifts et fosses océaniques, flux de chaleur et cartes de l'âge du plancher océanique) pour élaborer en 1962 un nouveau modèle scientifique, l'expansion des fonds océaniques, appelée aussi hypothèse du double tapis roulant. Hess propose que la croûte océanique, créée au niveau des dorsales par des courants ascendants et enfouie au niveau des fosses océaniques par des courants descendants (phénomène de subsidence), est continuellement recyclée alors que la croûte continentale, à cause de sa légèreté, est condamnée à dériver à la surface de la Terre. L'hypothèse du double tapis roulant marque une véritable révolution des sciences de la Terre et affine le concept primitif de dérive des continents de Wegener. Ce dernier fait des blocs continentaux (formés de croûte continentale) le moteur de la dérive des continents alors qu'ils perdent ce rôle au profit des océans selon Hess. Pour ce dernier, les continents sont incorporés dans la lithosphère comme des morceaux de bois dans la banquise et sont entraînés passivement au gré des ouvertures et fermetures des océans.

1-3-Mise en place de la théorie de la tectonique des plaques

Différentes observations permettent de vérifier l'hypothèse de l'expansion océanique. En 1958 et 1961, les océanographes Ron G. Mason (en) et Arthur D. Raff mettent en évidence des bandes d'anomalies magnétiques symétriques par rapport à l'axe des dorsales océaniques, corrélables avec les phénomènes d'inversion du champ magnétique terrestre. Le géophysicien Drummond Matthews (en) et son étudiant Frederick Vine (en) interprètent cette disposition surnommée « peau de zèbre » comme la confirmation de l'hypothèse d'Hess : l'accrétion de matériau mantellique au niveau des rifts et la dérive de la croûte océanique portée par le manteau sous-jacent qui agit comme un tapis roulant de part et d'autre du rift, sont à l'origine de cette disposition caractéristique. Dès lors se met en place la théorie synthétique de la tectonique des plaques qui donne une explication globale à l'expansion océanique et la sismicité des zones des fosses océaniques en modélisant le mouvement relatif de plaques tectoniques sur la sphère terrestre. En 1965, le géophysicien Tuzo Wilson développe le concept de faille transformante, ce qui lui permet de découper la surface de la Terre en une mosaïque de plaques (qu'il nomme « plaques lithosphériques ») en mouvement les unes par rapport aux autres. En 1967, Dan Peter McKenzie détaille le moteur de cette tectonique, la convection mantellique, et avec son collègue Parker contraint le modèle avec des problèmes géométriques relatifs aux mouvements sur sphère. William Jason Morgan suggère en 1968 que la tectonique terrestre peut être modélisée par un nombre réduit de plaques tectoniques (six gros blocs rigides et douze plus petits). La même année, le géodynamicien français Xavier Le Pichon propose un modèle composé de six plaques et montre leurs mouvements relatifs depuis 120 millions d'années. Enfin, Jack Oliver et son étudiant Bryan Isacks parviennent à expliquer la sismicité sur tout le globe terrestre par le modèle de la tectonique des plaques, ce

qui finit de convaincre la majorité des scientifiques à rejeter le paradigme fixiste et embrasser la toute nouvelle théorie.

1-4-Identification des principales plaques tectoniques

Lors de l'exposé de sa théorie de la tectonique des plaques en 1968, Le Pichon distingue six plaques lithosphériques principales :

- plaque africaine
- plaque nord-américaine (dont on distingue à présent la plaque caraïbe)
- plaque sud-américaine (dont on distingue à présent la plaque de Cocos et la plaque Juan de Fuca)
- plaque eurasiatique (dont on distingue à présent la plaque arabe et la plaque indo-australienne, à présent décomposée en plaque indienne et plaque australienne)
- plaque sud-pacifique (essentiellement la plaque de Nazca et la plaque antarctique)
- plaque nord-pacifique (Plaque pacifique et Plaque philippine)

Outre ces plaques majeures, des études plus détaillées ont conduit à distinguer un certain nombre de plaques secondaires, de moindre importance. En effet, les limites des plaques ne sont pas toujours bien définies et l'on parle de frontière de plaque « diffuse ». La recherche dénombre quinze plaques principales en 2015. En 2016, les simulations numériques réalisées par Mallard et al. montrent que les plaques tectoniques sont au nombre de cinquante-trois : sept grandes plaques (l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Eurasie, le Pacifique, l'Australie et l'Antarctique), couvrant 94 % de la surface du globe, entre lesquelles se trouvent quarante-six petites plaques complémentaires.

2-Le modèle actuel

On admet à présent que les plaques tectoniques sont portées par les mouvements du manteau asthénosphérique sous-jacent, et subissent des interactions dont les trois types principaux sont la divergence, la convergence, et le coulissage. À ces trois types d'interaction sont associées les trois grandes familles de failles :

- une faille normale est divergente (extensive) ;
- une faille inverse est convergente (compressive) ;
- un décrochement est transcurrent (les axes d'extension et de compression sont dans le plan horizontal).

2-1-Zones de divergence

Une zone de « divergence » apparaissant dans une croûte continentale conduit transitoirement à la formation d'un rift. Un rift actif en zone continentale ne peut pas être une situation prolongée, parce que l'éloignement des deux bords de croûte continentale crée un vide qui sera comblé par de la croûte océanique, créant à terme un nouvel océan. L'exemple le plus célèbre de divergence continentale est la vallée du Grand Rift en Afrique, qui est en train de séparer la plaque africaine de la plaque somalienne, qui se prolonge par le rift de la Mer Rouge, déjà en grande partie submergé, qui sépare la plaque africaine de la plaque arabe. Quand les croûtes continentales se sont suffisamment séparées, la zone de divergence se retrouve en milieu océanique, et sépare deux surfaces constituées de croûte océanique. Une telle zone de divergence océanique éloigne deux plaques l'une de l'autre, couplé à une remontée du manteau entre elles, permettant la formation continue de croûte océanique. Leur frontière divergente correspond à une ride océanique ou dorsale, lieu de création de lithosphère océanique et théâtre de volcanisme intense. En dehors de leurs bordures, les plaques sont rigides, de géométrie fixe : s'il y a des zones de divergence créant de la surface terrestre, il

y a nécessairement aussi des zones de convergence où la surface terrestre peut disparaître. Les zones de divergence sont donc nécessairement accompagnées de zones de convergence.

2-2-Zones de convergence

Les zones de convergence sont la principale source d'orogénèse. La formation de montagnes continentales à partir de zones de convergence est un mécanisme à quatre temps. Une zone de convergence impliquant deux croûtes océaniques conduit l'une à plonger sous l'autre, dans un mouvement de subduction. La plaque inférieure s'enfonce dans une fosse océanique, et sur la bordure de la plaque supérieure se forme un arc volcanique. C'est la situation de la fosse des Mariannes, ou des Îles Kouriles. Dans ce type de convergence, la plaque inférieure se raccourcit, et la plaque supérieure reste stable. Si la croûte océanique de la plaque inférieure se prolonge par une croûte continentale, l'entrée de cette dernière dans la fosse océanique conduira transitoirement à une situation d'obduction : la croûte océanique supérieure passe au-dessus de la croûte continentale inférieure. Cette situation est transitoire, parce que la croûte continentale, moins dense, ne peut pas s'enfoncer et bloque le mouvement de convergence. Si la convergence se poursuit, c'est la croûte continentale (moins dense, $d = 2,7$), éventuellement chevauchée par des roches d'origine océanique, qui prendra le dessus, et la croûte océanique (la plus dense, $d = 3,2$) plongera à son tour dans un mouvement de subduction inversé, conduisant à une marge continentale active, ou marge de convergence. Une marge continentale active est une zone de convergence qui met en contact une croûte continentale supérieure et une croûte océanique plongeant sous celle-ci dans une fosse de subduction. La côte ouest de l'Amérique du Sud en est un exemple. La subduction d'une plaque sous une autre entraîne de nombreuses conséquences, comme un volcanisme andésitique (ou explosif ou volcan gris), de nombreux tremblements de terre et surtout la formation des plis et des failles. Enfin, si la convergence le long d'une marge continentale active a consommé toute la croûte océanique, elle conduit à une zone de collision, là où deux croûtes continentales se confrontent. Le moteur du mécanisme de subduction se bloque. Il n'est pas assez puissant pour faire plonger l'une des plaques dans l'asthénosphère à cause de leur faible densité. Les deux plaques se soudent pour n'en former qu'une seule. C'est le cas notamment de la chaîne de l'Himalaya, à la frontière entre la plaque indienne et la plaque eurasiatique ; cette rencontre s'est produite il y a 65 millions d'années à la faveur de la migration du continent indien. Les Alpes et les chaînes de l'Atlas sont des exemples de chaînes de collision. Il faut noter que pendant la collision, le matériel sédimentaire est transporté en hauteur pour former des chaînes de montagnes où les roches sont plissées et faillées. La collision conduit à la formation de masses continentales de plus en plus importantes. John Tuzo Wilson a montré que les continents grandissent par un cycle de Wilson, une série d'étapes quasi périodiques où les plaques tectoniques de la croûte terrestre se dispersent puis s'agrègent.

2-3-Zones de décrochement

Le « coulissage » ou « transcurrence » se dit du glissement horizontal de deux plaques, l'une à côté et le long de l'autre. Il s'agit d'un déplacement latéral d'une plaque contre une autre. Le décrochement est généralement le fait de croûtes continentales. Pendant le déplacement de cette faille se produisent des séismes très violents, dus aux frottements rugueux le long de failles épaisses et peu rectilignes.

La faille de San Andreas en Californie et la faille nord-anatolienne en Turquie en sont deux exemples. Comme indiqué ci-dessus, une dorsale océanique est toujours formée de segments de divergence, séparés par des failles transformantes ; cependant ces failles transformantes océaniques associées aux dorsales ne produisent guère de séismes, étant très rectilignes et sur des zones de croûte océanique de faible épaisseur. Des zones de décrochement transformantes peuvent également être associées à la limite entre plaques océaniques et plaques continentales, comme pour la plaque caraïbe et la plaque Scotia.

2-4-Moteur du déplacement

La Terre possède une chaleur importante du fait de la radioactivité (désintégration du potassium, de l'uranium et du thorium) et de la chaleur d'accrétion initiale. Elle se refroidit en évacuant la chaleur à sa surface. Pour cela, on connaît trois mécanismes : conduction thermique, convection et transfert radiatif. Au niveau du manteau terrestre, la majeure partie du flux de chaleur est évacuée par la mise en mouvement des roches. C'est cette convection mantellique qui est le moteur de la tectonique des plaques. La convection est induite par la présence de matériel chaud (donc moins dense) sous du matériel moins chaud (donc plus dense). Ces mouvements sont très lents (de l'ordre de 1 à 13 cm/an) et favorisés par la lubrification par l'eau de mer et les sédiments qui réduisent les frottements entre les plaques. Jusqu'à peu, les géologues considéraient que le couplage mécanique entre les mouvements de l'asthénosphère et de la lithosphère était le principal moteur de la tectonique des plaques. L'importance de ce couplage entre la lithosphère (rigide et cassante) et l'asthénosphère (manteau sous-jacent ductile et déformable) est remise en cause. L'origine de la force qui rend les plaques mobiles est discutée : -elle peut être liée sur toute la surface de la plaque à la contrainte cisailante entre la lithosphère et l'asthénosphère (liée à la convection, et à l'importance du couplage entre la lithosphère et l'asthénosphère) ; -elle peut être due au poids de la lithosphère entraînée par subduction, qui tire vers la zone de convergence tout le reste de la plaque (écoulement gravitaire) ; -elle peut être due à l'altitude plus élevée de la lithosphère au niveau de la dorsale (écoulement gravitaire), qui induit une poussée sur le bord de la plaque à la ride (la formation de la lithosphère pousse toute la plaque). Ces possibilités ne sont pas exclusives, mais les contributions relatives dans le mouvement sont très discutées et dépendent des études, en particulier le rôle du couplage entre la lithosphère et l'asthénosphère, considéré comme majeur jusque dans les années 1990 est fortement remis en question. En 2019, une simulation 3D de la tectonique globale sur 1,5 Ma retrouve les principales caractéristiques : reliefs montagneux de 10 km de haut, fosses sous-marines de 15 km de profondeur, zones de subduction et dorsales, apparition et disparition de supercontinents, vitesse de déplacement des plaques de quelques centimètres par an, et flux de chaleur en surface réaliste. Les calculs indiquent que, depuis 500 Ma au moins, les deux-tiers de la surface de la Terre se déplacent plus vite que le manteau sous-jacent (à 150 km de profondeur), et que les rôles sont inversés sur le tiers restant : dans la majorité des cas, le manteau s'oppose au mouvement de la plaque (la cause de ce déplacement se situe donc en surface, dans les zones de subduction qui tirent l'ensemble de la plaque), et dans un tiers des cas c'est au contraire le manteau pousse la surface avec lui (et ce sont donc les courants profonds qui sont responsables du mouvement de la plaque).

Tizi-Ouzou:

L'alimentation de la capitale en eau potable sera régulière durant le Ramadhan et l'été



Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a déclaré samedi à Alger que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour assurer une alimentation régulière de la capitale en eau potable durant le mois de Ramadhan et tout au long de la saison estivale. "En attendant que la situation s'améliore davantage, il y aura de la régularité dans l'alimentation en eau potable", a assuré M. Berraki, à l'occasion d'une visite d'inspection à la station de pompage (N 1) de Tassala El Mardja, qui alimente les communes de l'Ouest d'Alger. Il a ajouté que "des équipes sont mobilisées pour éviter les ruptures d'approvisionnement". M. Berraki a affirmé en outre que la ville d'Alger recèle de ressources hydriques importantes avec une production qui dépasse un (1) million de mètres cubes par jour pour une population de quartier (4) millions d'habitants. Malgré le stress hydrique que connaît le pays, le ministre a estimé que les réserves du pays sont "largement suffisantes" pour permettre aux algériens de passer un été "convenable". Il a mentionné les dernières pluies de ce mois d'avril et de mars écoulé, en affirmant qu'une évaluation plus précise sur les disponibilités du pays en ressources hydriques est prévue à la fin du mois d'avril. Le ministre a avancé que les eaux stockées au niveau des barrages, évaluées à quatre (4) milliards de mètres cubes, ainsi que les stations de dessalement implantées sur le long du littoral et les forages répartis à l'échelle nationale, qui produisent 2,5 milliards de mètres cubes, permettront de faire face aux besoins de la population du moins pour l'année 2020. "Outre l'alimentation en eau potable, ces quantités conséquentes permettront même l'irrigation des grands périmètres qui s'alimentent des grands barrages", a-t-il assuré. Il a souligné par ailleurs, que l'Algérie compte avoir une vision à moyen et long terme lui permettant de s'adapter au changement climatique afin qu'elle puisse gérer les éventuelles situations de stress hydriques. "Nous devons faire une évaluation pour avoir une vision prospective afin d'anticiper les mesures en cas où la sécheresse persiste après ces dernières pluies", a-t-il dit, en précisant que ce travail de prospection se fera au terme du mois d'avril par un comité ministériel avec l'appui de l'agence nationale des ressources hydriques et l'agence nationale de la gestion intégrée des ressources en eau. Concernant l'objet de cette visite effectuée à la station de pompage numéro une de Tassala El Mardja, M. Berraki a expliqué qu'il s'agit d'une "station très importante" car elle alimente les villes de l'ouest d'Alger (Draria, Douira, Souidania, Ouled Fayet, Rahmania, El Achour, Baba Hssen, Saoula, Khraissia, Dely Brahim et Cheraga). Une deuxième station mitoyenne alimente Tassala El Mardja, Douera et une partie de Birtouta. Il a affirmé que son département misait beaucoup sur la maintenance de ces stations à travers l'installation des pompes de secours pour faire face à d'éventuelles pannes mécaniques ou électriques pouvant interrompre l'alimentation en eau potable du Grand Alger. Quant au dispositif de prévention contre le Covid 19, le ministre a rappelé qu'une cellule a été installée au niveau de son département afin de faire le suivi quotidien de la situation et de s'assurer d'une alimentation régulière des communes en eau potable à travers le pays. La Cellule travaille en coordination avec les directions locales des ressources en eau. Le ministre a également souligné le travail d'assainissement et de désinfection effectué quotidiennement au niveau des agglomérations, des cités et des boulevards dans toutes les wilayas du pays.

Médéa

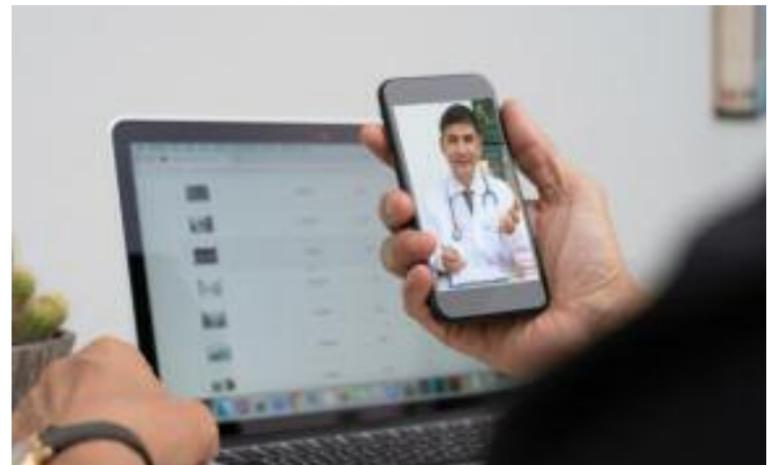
Larges opérations de désinfection au port de pêche

Une vaste opération de nettoyage et de désinfection a été lancée, samedi, par les services de la circonscription administrative de Bab el Oued au niveau du port de pêche dans la commune de la Casbah, dans le cadre des mesures préventives visant à endiguer la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19). Une vaste opération de nettoyage et de désinfection du port de pêche a été menée dans la commune de la Casbah, sous la supervision du wali délégué de la circonscription administrative de Bab el Oued, Abdelaziz Othmane, selon un communiqué publié sur la page Facebook de la wilaya d'Alger. Tous les moyens matériels et humains ont

été déployés pour assurer le bon déroulement de cette opération qui s'inscrit dans le cadre d'un programme intensif de désinfection des différents espaces et établissements à Alger dans le cadre de la lutte contre le covid-19. L'opération a vu la participation d'agents de la Direction des ressources en eau, de « Netcom » et « Asrout », de la Chambre de la pêche et de la Société de gestion des ports de pêche (SGPP), en sus d'une Association environnementale de Raïs Hamidou, selon la même source. La circonscription administrative de Bab el Oued a mené des opérations de désinfection, à travers les quartiers, les rues et les différentes structures.

Médéa

Le système de consultations à distance salué par les malades



Le système de consultations à distance (viseoconférence) lancé, depuis deux jours, par la direction de la sante et de la population de Boumerdes, pour éviter aux malades les déplacements vers les hôpitaux et un risque d'infection par le nouveau coronavirus, a été salué par ces derniers (malades), a-t-on appris, auprès de la responsable du secteur. "Ce système permet à toutes les personnes atteintes de différentes maladies, chroniques notamment, de prendre contact, via l'internet ou le téléphone, avec des spécialistes mobilisés, volontairement, pour répondre à toutes leurs questions et préoccupations", a indiqué, Laliame Fatiha. Selon nombre de médecins prenant part à cette opération, "il s'agit de la mise en exploitation des applications Viber et Skype, par des malades pour contacter des médecins en H24 et 7/7 jours". Selon le constat fait, sur place, par l'APS, qui a assisté au lancement de l'opération au niveau de la direction de la sante, la cellule mise en place pour répondre aux malades, compte 11 médecins spécialisés en médecine générale, pédiatrie, chirurgie dentaire, les maladies de la peau, les maladies infectieuses et les tumeurs. L'initiative a pour objectif de "remédier au vide et insuffisances générés par la situation sanitaire difficile traversée par le pays, qui a fait que de nombreux médecins des secteurs privé et public ont été mobilisés pour le traitement des malades atteints par le Covid-19", a souligné Mme. Laliame. Il s'agissait surtout, a-t-elle

ajouté, de «répondre aux préoccupations d'un grand nombre de malades chroniques habitués à des rendez-vous réguliers avec leur médecin pour le suivi de leur état. Cette plateforme leur permet d'obtenir des conseils et orientations à distance, voire même des prescriptions médicales provisoires dans l'attente du retour de la situation à la normale", a-t-elle précisé. Cette expérience unique du genre dans la wilaya a été fort bien saluée par des malades de nombreuses régions, au même titre que par les médecins en charge de son application, même si elle n'en est qu'à ses débuts, et que le nombre de malades ayant pris contact avec les médecins n'a pas encore été recensé. En effet, en dépit du fait que cette technologie de communication n'est pas à la portée de tous, des malades (diabétiques notamment), ayant utilisé les applications suscitées, ont exprimé, dans leurs déclarations, leur "satisfaction" à l'égard de cette initiative innovante qui vient palier au manque de médecins privés qui ont fermé leurs cabinets pour rejoindre les hôpitaux et porter main forte à leur confrères dans la lutte contre le nouveau coronavirus. Parallèlement à ces consultations à distance, la direction de la sante de Boumerdes a procédé au lancement sur la Toile, de séances publiques animées par des médecins, pour prodiguer des conseils préventifs sur le coronavirus, ainsi que d'autres maladies.

Kahina Tasseda

Bromélaïne

La broméline, ou bromélaïne, désigne un ensemble d'enzymes extraites de l'ananas, *Ananas comosus*, une plante de la famille des broméliacées qui pousse dans des régions tropicales ou subtropicales. Utilisées dans la médecine traditionnelle, les propriétés thérapeutiques de l'ananas sont liées à la bromélaïne. La concentration de la bromélaïne est importante dans la tige de la plante. Ce complément alimentaire est disponible librement en Europe et aux États-Unis. La bromélaïne contient un mélange d'endopeptidases (des protéinases), d'enzymes ayant une activité phosphatase, glucosidase, peroxidase, cellulase, ainsi que des inhibiteurs de protéases. Des études montrent que, *in vitro* et *in vivo*, la bromélaïne possède des propriétés :

- fibrinolytiques : elle inhibe l'aggrégation des plaquettes sanguines,
- antithrombotiques,
- anti-inflammatoires...

Les atouts de la bromélaïne pour la santé humaine

Les effets de la bromélaïne sur la santé ont été étudiés dans différents articles passés en revue dans *Biotechnology Research International* en 2012.

La bromélaïne est intéressante comme complément alimentaire dans différentes affections :

- les troubles de la circulation et les maladies cardiovasculaires : phlébite, angine de poitrine... En réduisant l'agrégation plaquettaire, la bromélaïne limite le risque de thrombose artérielle et d'embolie. La broméline inhibe la formation de fibrine, une protéine impliquée dans la coagulation du sang ;

- l'arthrose, la polyarthrite rhumatoïde : la bromélaïne propose une alternative aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), grâce à ses effets analgésiques et anti-inflammatoires,

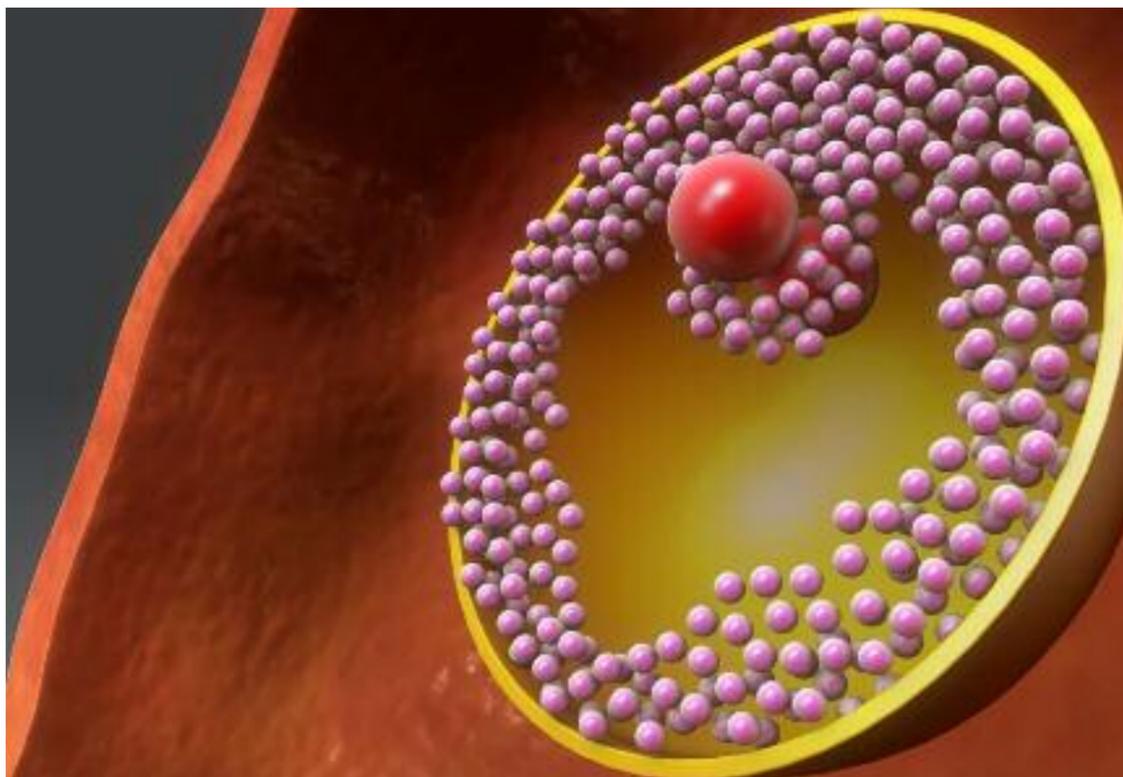
- la diarrhée : la bromélaïne agirait contre des bactéries pathogènes intestinales comme *Vibrio cholerae* et *Escherichia coli* ;

- le cancer : en favorisant la mort cellulaire, la bromélaïne pourrait aussi avoir des propriétés anti-cancer.

La bromélaïne est bien absorbée



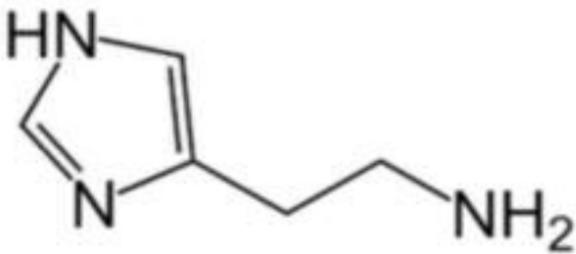
Granulosa



Histamine

L'histamine est une amine biogène agissant comme un médiateur chimique de la réaction inflammatoire. Elle est formée à partir de l'acide aminé histidine. L'histamine est libérée par les granules des granulocytes basophiles et par les mastocytes, par exemple en cas de coupure de la peau ou en présence de micro-organismes. L'histamine favorise la vasodilatation des vaisseaux sanguins et leur perméabilité. Ainsi, en cas de lésion, les protéines de coagulation accèdent plus facilement à la zone coupée ce qui facilite la cicatrisation et la guérison.

Histamine et réactions allergiques



Lors du premier contact avec un allergène, il n'y a généralement pas de symptôme : c'est la sensibilisation. Des anticorps IgE dirigés contre l'allergène sont fabriqués. Mais lors d'un second contact, ces anticorps sont rapidement produits en grande quantité par les lymphocytes B. Les anticorps se fixent alors sur des mastocytes, qui libèrent l'histamine. Dans le cas d'une hypersensibilité de type I ou anaphylaxie, le contact avec l'allergène conduit à la libération d'une grande quantité d'histamine en même temps que d'autres molécules, ce qui déclenche la réaction inflammatoire. L'histamine provoque les symptômes de l'allergie :

- la formation de mucus, l'écoulement nasal,
- le gonflement des muqueuses respiratoires, la contraction des muscles des bronchioles, d'où des difficultés à respirer normalement et le risque de crise d'asthme,
- la dilatation des vaisseaux sanguins, d'où des rougeurs.

Les personnes allergiques doivent prendre des médicaments antihistaminiques afin de contrer ces symptômes. Lors d'un choc anaphylactique, un grand nombre de cellules libèrent de l'histamine dans le corps. La respiration devient difficile, la pression artérielle chute. En raison d'une décharge d'histamine très importante, le sang est anormalement attiré dans certains vaisseaux, d'où un manque dans les autres régions du corps. Le patient risque de dé céder. De l'adrénaline peut être injectée pour empêcher ces effets.

La granulosa est un ensemble de cellules du follicule ovarien situées autour de l'ovocyte chez la femme. Les cellules de la granulosa sont elles-mêmes entourées par les cellules de la thèque. Au cours d'un cycle ovarien, ont lieu les étapes suivantes pour les cellules de la granulosa :

- pendant la phase folliculaire, le nombre de cellules de la granulosa augmente alors que l'ovocyte grandit. De petites poches de liquide folliculaire apparaissent puis une cavité folliculaire (l'antrum) se forme dans la granulosa. Les cellules de la granulosa qui restent autour de l'ovocyte forment le cumulus oophorus. Les cellules de la granulosa

- sécrètent de l'œstradiol ;
- au moment de l'ovulation, l'ovocyte est libéré. Le nombre de cellules de la granulosa du follicule mûr est d'environ 50 millions ;
- après l'ovulation, le follicule devient le corps jaune pendant la phase lutéale : les cellules de la granulosa deviennent cellules lutéales sous l'effet de l'hormone lutéinisante (LH).

Les cellules du corps jaune sécrètent de la progestérone et de l'œstradiol pendant cette période. En absence de fécondation, le corps jaune régresse et les taux d'hormone diminuent en fin de cycle. Sinon, le corps jaune se maintient au début de la grossesse.

Cancer : les tumeurs de la granulosa

Parfois, des cellules de la granulosa peuvent être à l'origine de tumeurs. Les tumeurs à cellules de la granulosa représenteraient 2 à 5 % des cas de cancers de l'ovaire.

Rare, ce cancer touche plutôt des femmes pendant leur vie reproductive. Ce cancer est traité par chirurgie. Si la patiente souhaite concevoir un enfant, le chirurgien ne retire généra-

lement que l'ovaire touché par la tumeur. Si la patiente est proche de la ménopause, la chirurgie peut consister à retirer les ovaires, les tubes et l'utérus.

Oran: Une bande de malfaiteurs arrêtée pour atteinte à l'ordre public, incitation à la violation du confinement partiel et agressions sur policiers



Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, notamment en ce qui concerne la lutte contre l'atteinte à l'ordre public et l'application du confinement partiel instauré dans la wilaya pour prévenir la propagation de l'épidémie du coronavirus, ainsi que l'atteinte à la santé publique, la première Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI1), relevant des services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran, a mis fin aux agissements d'une dangereuse bande de malfaiteurs composée de six (06) personnes, âgées entre 20 et 30 ans, tous des repris de justice, dont un faisant l'objet de recherches. "Les individus arrêtés lors de cette affaire sont impliqués dans une affaire d'atteinte à l'ordre public, violation et incitation à la violation du confinement partiel et à l'attroupement, agression contre les forces de l'ordre durant l'exercice de leurs missions et des actions compromettant la santé publique, avec utilisation d'armes blanches, ainsi que la détention et la commercialisation de psychotropes". L'affaire remonte à jeudi dernier, vers 16 heures, lors d'une patrouille des policiers sillonnant les artères d'Oran dans le cadre de l'application des mesures du confinement partiel instaurées par les autorités publiques pour lutter contre la propagation de l'épidémie du coronavirus, et en exploitant des informations faisant état d'une bande de malfaiteurs incitant les habitants d'une cité au niveau du quartier d'Es-Seddikia à la violation du confinement, afin de faciliter leur activité de commercialisation de psychotropes et autres stupéfiants, les éléments de la BRI1 ont entamé leurs investigations sur le terrain et ont réussi à identifier le principal mis en cause dans cette affaire et à localiser son domicile. Cependant, les policiers ont rencontré une violente résistance dans leur intervention pour l'arrestation de l'individu en question et ont même fait l'objet de violences de la part de cet individu, qui n'a pas hésité à tirer sur un policier à l'aide d'un fusil à harpon, indique la même source, ajoutant que 5 autres individus impliqués dans cette affaire ont été arrêtés. Après la perquisition des domiciles des mis en cause, les policiers ont saisi plusieurs armes blanches de différents calibres, un fusil à harpon, ainsi qu'une quantité de comprimés psychotropes et des jantes de véhicules qui ont servi à l'agression des policiers en les lançant sur eux du haut des immeubles. Un téléphone mobile contenant des vidéos incitant à la violation du confinement partiel que des membres de cette bande s'approprièrent à diffuser sur Internet a été saisi, indique la même source, ajoutant que les six individus seront présentés, incessamment, devant la justice.

Lutte antiterroriste: 9 casemates et 7 bombes détruites à Bouira, Tizi-Ouzou et Djelfa

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 11 avril 2020, neuf (09) casemates pour terroristes et sept (07) bombes de confection artisanale, lors d'opérations de ratissage menées à Bouira, Tizi-Ouzou et Djelfa (1ère Région militaire). Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des Gardes-frontières "ont saisi 266 kilogrammes de kif traité à Béni-Ounif, dans la wilaya de Béchar (3ème RM)", tandis que des détachements de l'ANP "ont arrêté, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, onze (11) narcotrafiquants et saisi 25,100 kilogrammes de kif traité et 9.300 comprimés psychotropes, lors d'opérations distinctes à Blida, Ain-Defla (1ère RM), Relizane (2ème RM), Oum El Bouaghi et El Tarf (5ème RM)". Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6ème RM), vingt (20) individus et saisi quatre (4) véhicules tout-terrain, 1,8 tonne de denrées alimentaires, 8 détonateurs, 885 grammes de dynamite, 17 groupes électrogènes, 12 marteaux piqueurs et 6 détecteurs de métaux", tandis que "des tentatives de contrebande de 7.512 litres de carburants ont été déjouées à Tébessa, El Tarf et Souk-Ahras".

Saisie de 20 tonnes de farine à Hassi Bounif pour spéculation Fermeture d'un abattoir avicole ouvert illégalement

Une cargaison de 20 tonnes de farine a été saisie vendredi à Hassi Bounif, au sud-est de Bir El Djir (Oran), lors d'une opération de contrôle menée par les services de la direction de commerce de la wilaya. La saisie de ce produit de large consommation a été opérée en collaboration avec les services de la Gendarmerie nationale, lors d'un barrage fixe à hauteur de Hassi Bounif qui avaient arrêté un poids lourd suspect qui transportait la farine aux fins de spéculation, a indiqué Ahmed Belarbi, précisant que le transporteur exerçait son activité sans registre de commerce. La marchandise saisie a été remise aux services de l'administration des domaines

Sécurité publique (Blida) Deux bandes dangereuses arrêtées à Meftah



Les services de sécurité sont intervenus samedi dernier pour mettre un terme à un climat de terreur imposé aux habitants dans une cité d'habitation dans la commune de Meftah (wilaya de Blida) par deux groupes d'individus ayant des antécédents judiciaires. "En dépit des circonstances actuelles difficiles avec la pandémie du COVID-19, et les mesures prises par les plus hautes autorités du pays à leur tête le Président de la République pour protéger la vie et la santé des Algériens, dont le confinement, certains individus aux antécédents judiciaires ont cependant mené une campagne de terreur et d'atteinte à la sécurité des habitants", a précisé lors d'une conférence de presse M. Abdelkader Touhami. Les services de sécurité, qui ont mis hors d'état de nuire deux bandes rivales dont les membres ont des antécédents judiciaires, sont intervenus "pour sécuriser le quartier et protéger les citoyens". Il a expliqué que "conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, et pour lutter contre les fausses informations et infondées, et pour mettre fin aux atteintes à l'ordre public, en date du 8 avril 2020, un groupe de personnes aux antécédents judiciaires dans le quartier +3555 logements+ de Sidi Hamed, dans la commune de Meftah, a agressé à l'arme blanche un citoyen. Ce citoyen, a refusé de transporter l'un des membres du groupe dans sa voiture, ce qui lui a valu d'être agressé et a subi plusieurs blessures, dont l'amputation d'un doigt. Par la suite, un des frères de la victime, avec un autre groupe de repris de justice, a voulu venger son frère", a expliqué le procureur de la République, qui a ajouté : "ce qui a engendré une bataille rangée entre les deux groupes ayant entraîné des blessures à plusieurs d'entre eux". Lors de l'intervention des services de sécurité, "les deux bandes se sont enfuies". Et, "dans la matinée du

lendemain, une seconde bataille rangée entre les deux groupes a également eu lieu, et les services de sécurité sont intervenus une nouvelle fois, en encerclant les deux bandes rivales dans certains immeubles du même quartier. Les services de sécurité ont par la suite "inspecté les immeubles du quartier un par un, avec un mandat de perquisition que nous avons émis et il a été procédé à l'arrestation de treize personnes impliquées dans ces incidents", a indiqué le procureur de la République. Parmi les individus arrêtés, "il y avait certains qui avaient été cachés par une femme et une autre personne. Onze autres personnes ont été également arrêtées sur les terrasses des immeubles et dans différents endroits du quartier dont deux adolescents de 16 ans et 17 ans ». Selon le même responsable, "un grand nombre d'armes blanches a été saisi sur les individus arrêtés, dont des sabres, des poignards, des barres de fer, et des étoffes pour la fabrication de Cocktails Molotov et des bouteilles d'essence". Après les enquêtes d'usage, les mis en cause ont été présentés devant le procureur près du tribunal de Larbaa. Ils ont été poursuivis pour constitution d'associations de malfaiteurs pour commettre des délits et des crimes, violence et blessures volontaires, ayant entraîné une amputation, violence et coups volontaires avec des armes, participation à des affrontements, ports d'armes utilisées dans un rassemblement dispersé par la force publique, menace de mort, dissimulation de personnes ayant commis des délits dont le port d'armes de catégories 6 sans raisons valables. Enfin, "à cela s'ajoute le non respect du décret portant confinement sanitaire. Toutes ces personnes ont été présentées au magistrat instructeur, alors que les deux adolescents ont été présentés devant le juge des mineurs.

Saida

Les services de la gendarmerie nationale ont mis fin à l'activité d'un abattoir avicole ouvert illégalement, dans la commune de Hassasna, wilaya de Saida, avec la saisie de plus de quatre quintaux de viandes blanches. L'opération menée en milieu de semaine dernière dans la commune de Hassasna lors d'une descente dans un abattoir illégal, a permis la saisie d'une quantité de 4,5 quintaux de viandes blanches

(poulet et dinde) et du matériel utilisé pour l'abattage, l'emballage et la commercialisation. Menée en coordination avec les agents de la direction du commerce, cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre toutes formes de criminalité pour la protection des consommateurs, soulignant qu'une enquête concernant cette affaire a été ouverte.

Haltérophilie (Jeux Olympiques-2021) : L'athlète Walid Bidani s'entraîne toujours en solo

L'haltérophile algérien Walid Bidani, tout proche d'une qualification aux prochains Jeux Olympiques de Tokyo (23 juillet-9 août 2021), s'entraîne toujours en solo, à Maghnia (Ouest du pays) en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), selon le directeur technique national (DTN). Depuis, la décision du Ministère de la jeunesse et des sports (MJS) de fermer toutes les infrastructures sportives (sauf pour les athlètes qualifiés aux JO et en voie de se qualifier), Bidani a pris ses loges à Maghnia (son domicile) et s'entraîne en solo pour maintenir sa forme physique et technique. Bidani s'entraîne tous les matins à la salle de Maghnia dotée de tout le matériel nécessaire. Son entraîneur le Géorgien Ivan Grigore lui a prescrit un programme détaillé. Les deux hommes sont en contact régulier sur le WhatsApp pour échanger les nouvelles et ajuster le travail en cas de nécessité, a indiqué le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH), Djamel Aggoun. L'athlète est pris en charge

par la fédération sur le plan de la restauration et des moyens de récupération. Il demeure ainsi le seul athlète d'élite algérien en haltérophilie à rester en activité. Les chances de l'haltérophilie algérien pour une place aux JO de Tokyo reposent sur Bidani (+109kg) qui est à 90% qualifié. Il est à la 9e position mondiale. Il lui manque, peut-être une compétition à faire (tournoi africain de qualification) pour confirmer ses performances, a expliqué le DTN. Il est vrai que la fédération algérienne d'haltérophilie a mis le paquet sur Bidani, médaillé de bronze au mondial en septembre dernier en Thaïlande, avant d'enchaîner par deux médailles (argent et bronze) lors du tournoi international de Doha (Qatar). Bidani a bénéficié de 260 jours de préparation à l'étranger sans compter les tournois et compétitions internationales auxquels il avait pris part. Sa préparation marchait très bien avant le Covid-19 qui a tout freiné. Mais, on se devait de favoriser cet athlète par apport aux autres, avec l'aide du MJS, a souligné Aggoun, relevant au passage l'absence du soutien du

Comité olympique et sportif (COA) qui "était de tout temps derrière nos athlètes performants avec son aide et son assistance", a-t-il ajouté. D'autre part, Bidani est tenu de suivre le programme de la WADA (Agence mondiale anti-dopage) qui a exigé le programme d'entraînement de tous les athlètes qualifiés ou susceptibles de se qualifier aux JO de Tokyo. On a déjà envoyé le programme d'entraînement de Bidani et de Saddam Missaoui à la WADA, qui peut à tout moment dépêcher un de ses agents pour contrôler les athlètes inscrits dans son calendrier, a averti le DTN, rappelant que Missaoui avait déjà subi un contrôle inopiné, fin février. Après le report des tournois de qualification de la Fédération internationale, la direction technique nationale reste à l'écoute de toute nouvelle émanant de l'instance internationale, surtout de la nouvelle date du Championnat d'Afrique, qualificatif aux JO, initialement prévu à Maurice en avril, et reporté en juin 2020. Le rendez-vous de Maurice est important pour nous, puisqu'il concerne aussi deux autres athlètes (Missaoui



Saddam et Fatma-Zohra Bouchra Hirèche, toujours en course pour une qualification olympique", a relevé le DTN. Missaoui a 40% de chance de se qualifier, sinon il devrait attendre une éventuelle invitation de l'instance internationale. Abordant le volet des compétitions nationales, le responsable de la DTN a laissé entendre que le prochain Championnat national d'hal-

térophilie, si il devait être organisé après le mois sacré du Ramadhan, il y aurait une forte probabilité qu'il soit ouvert à tous les athlètes avec une possibilité d'exiger un minima de participation. Le DTN s'est référée aux régionaux qui devaient se tenir avant le 31 mars, mais interrompues en raison de la situation sanitaire en Algérie.

Covid-19 : Sidi Moussa et 5 juillet mis à disposition

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé dans un récent communiqué que plusieurs infrastructures sportives ont été réquisitionnées et mises à la disposition de la wilaya d'Alger afin d'être utilisées dans la lutte contre la propagation du coronavirus. L'hôtel du stade du 05 juillet 1962 devrait héberger le personnel soignant qui travaille dans les hôpitaux algérois. La Fédération a aussi annoncé que le CTN de Sidi Moussa hébergera une soixantaine de personnes issues du corps médical de l'hôpital ZMIRLI d'El-Harrach Harrach » et cela à partir du 12 avril.

La liste des infrastructures réquisitionnées :

- Hôtel du 05 juillet, complexe olympique Mohamed Boudiaf ;
- École Supérieure des Sciences et Technologies du sport à Dely Brahim ;
- Institut National de formation en Sciences et Technologies des sports à Ain Benian ;
- Centre Technique National de football de Sidi Moussa ;
- Institut National de formation des cadres de la jeunesse de Tixeraine ;
- Centre National de regroupement et de préparation des jeunes talents sportifs de Souidania ;
- École Nationale des sports nautiques et subaquatiques de Bordj El Bahri ;
- Hôtel du Fonds National de promotion des initiatives de jeunes et de la pratique sportive à Ghermoul -1er mai
- Centre International de la jeunesse à Sidi Ferruch.

Ligue 1 : MC Alger Neghiz : «Avec ramadhan, la reprise ne sera pas évidente »

L'entraîneur du Mouloudia d'Alger Nabil Neghiz est très inquiet par rapport à la suspension de toutes les activités sportives à cause du COVID-19 et la reprise du championnat de ligue 1. En effet, le coach mouloudéen pense qu'avec le mois de ramadan qui arrive dans deux semaines, il sera très difficile pour les joueurs de suivre le rythme des entraînements individuels à domicile. « Le championnat est à l'arrêt depuis maintenant presque un mois, c'est-à-dire quatre semaines. Cette période d'inactivité a été prolongée jusqu'au 19 avril par le MJS et elle pourra aller au-delà de cette date. C'est pour cette raison que je dirai que même pour la reprise des entraînements collectifs, ça va être très difficile de le faire en plein mois de carême », dira l'ancien adjoint de Christian Gourcuff en équipe nationale. Neghiz ajoute que « Si les joueurs s'arrêtent de s'entraîner pour une période de six à huit semaines, il faudra derrière au minimum un mois et demi de préparation pour pouvoir reprendre à nouveau la compétition, ce qui n'est pas du tout évident. Sincèrement, je suis très inquiet à l'image je pense de tous mes collègues entraîneurs car on n'a pas une date précise pour la reprise du championnat », explique-t-il.

Trois candidats en tête du classement provisoire Trois candidats en tête du classement provisoire

Seuls trois candidats sur les 150 qui participent au Challenge National d'arbitrage, lancé sur les réseaux sociaux il y a une semaine par la Fédération algérienne de judo, ont réussi sans faute, avec cinq bonnes réponses sur cinq, ce qui les place en tête du classement provisoire. Cependant, les jeux sont loin d'être faits, car cette compétition, entamée vendredi dernier pour combler le vide engendré par la pandémie du nouveau Coronavirus se jouera sur un total de vingt réponses.

Mostaganem: Tournoi de jeux d'échecs sur internet avec la participation de 30 joueurs

Un tournoi de jeux d'échecs sur internet, premier du genre dans la wilaya de Mostaganem, est organisé avec la participation de 30 joueurs professionnels et amateurs. Ce tournoi récréatif à distance, qui se déroule du 10 au 14 avril sur un site électronique spécialisé dans les jeux d'échecs, enregistre la participation de 30 échéphiles locaux professionnels et amateurs dont deux joueuses. Au cours de ce tournoi, deux compétitions sont organisées: à savoir rapide (Blitz) (3 minutes et deux secondes supplémentaires) sur deux jours et d'échecs de 10 minutes et 5 secondes supplémentaires d'une durée de trois jours, supervisées par l'entraîneur fédéral et arbitre principal de deuxième degré, Berrahou Fouad. Cette manifestation portant le slogan "De chez nous on joue"

vise à relever les capacités des joueurs locaux, à améliorer leur niveau technique et à les préparer à des compétitions prochaines, en plus de créer une atmosphère compétitive entre les amateurs et les professionnels des jeux d'échecs en pareille situation sanitaire marquée par le confinement et la distanciation sociale pour prévenir contre l'épidémie du Covid 19. Ce tournoi virtuel, organisé par la direction de wilaya de la jeunesse et des sports en coordination avec la ligue de wilaya des jeux d'échecs et la ligue de wilaya du sport de proximité, contribuera à maintenir le niveau des joueurs, notamment avec le report des compétitions sportives. À noter que la ligue de wilaya de Mostaganem de ce sport intellectuel compte 10 clubs et plus de 100 pratiquants, selon les organisateurs.

MC Oran Les dettes augmentent, la direction du club tire la sonnette d'alarme

La direction du MC Oran voit sa situation financière se compliquer davantage en raison de ses dettes qui ne cessent d'augmenter dépassant désormais les 150 millions de dinars, a-t-on appris signalant que la masse salariale de l'équipe première est estimée à 24 millions de dinars, Baroudi Bellelou, membre du bureau exécutif du MCO, a fait savoir que le club doit six mois de salaires à ses joueurs, "au moment où il ne cesse d'être surpris par des décisions de justice le sommant d'apurer ses dettes envers d'anciens joueurs". Une situation qui pousse les dirigeants actuels, à leur tête le directeur général Si Tahar Cherif El Ouezzani, à "songer sérieusement à jeter l'éponge", a déclaré le même dirigeant. « Comme tout le monde le sait, nous avons pris les rênes du club l'été dernier seulement. Nous avons essayé tant bien que mal de mettre l'équipe dans les meilleures dispositions possibles, mais nous n'avons jamais été épargnés par les problèmes, notamment d'ordre financier », a-t-il déploré. Ce responsable est notamment revenu sur les plaintes que certains anciens joueurs ne cessent de déposer auprès de la

justice et la chambre de résolution des litiges (CRL) réclamant la régularisation de leur situation financière pendant leur passage au sein de club, précisant que sa direction ne dispose d'aucun document concernant ces dettes. "Comme tout le monde le sait, l'ex-président du MCO (Ahmed Belhadj, ndr) avait refusé d'effectuer des passations de consignes avec la nouvelle direction, et c'est ce qui explique du reste que nous soyons à chaque fois surpris par la montée au créneau d'anciens joueurs réclamant leurs arriérés de salaires", a encore expliqué ce proche collaborateur de Si Tahar Cherif El Ouezzani qui met en garde contre une situation de "faillite" à laquelle est exposée la société sportive par actions du club "surtout que la crise sanitaire que secoue le pays a relégué aux calendes grecs tout espoir de s'offrir de nouveaux contrats de sponsoring dans un proche avenir", a-t-il averti. Après 23 journées de compétition, le MCO occupe la 8e place au classement du championnat, à l'arrêt depuis trois semaines dans le cadre des mesures pour lutter contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

La Protection civile lance une campagne nationale de don de sang



La Protection civile a annoncé le lancement d'une campagne nationale de don de sang dans le cadre des efforts menés à travers le pays pour faire face à la pandémie de Coronavirus Covid-19. Cette campagne se déroulera, durant une semaine, au niveau de l'ensemble des unités du territoire national et touchera l'ensemble du personnel opérationnel, a précisé la Protection civile dans un communiqué. Cette opération vient "soutenir les différents efforts nationaux visant à faire face à cette crise sanitaire, valoriser et consolider l'esprit de solidarité dans la société", a souligné la même source. Par la même occasion, la Protection civile incite les citoyens à "respecter les conditions de quarantaine et d'hygiène, ainsi le respect de la distanciation sociale et aussi d'éviter les rassemblements de plus de deux personnes".

Coronavirus: les Etats-Unis deviennent le pays le plus touché au monde

Les Etats-Unis sont devenus samedi le pays le plus touché au monde par la pandémie de coronavirus (Covid-19), enregistrant 18.860 décès et dépassant ainsi l'Italie, selon le comptage de référence de l'université Johns Hopkins. L'Italie enregistre jusqu'ici 18.849 morts liées au virus, mais avec une population cinq fois moins importante que celle des Etats-Unis, selon des bilans officiels. Les Etats-Unis sont aussi le pays le plus touché par les contaminations avec plus de 500.000 personnes atteintes. Vendredi, ils étaient devenus le premier pays au monde à dépasser les 2.000 morts du nouveau coronavirus en une journée, avec 2.108 décès supplémentaires enregistrés en 24 heures. L'Etat de New York est l'épicentre de la pandémie aux Etats-Unis.

Samedi, le maire de New York, Bill de Blasio, a annoncé que les écoles publiques resteraient fermées

jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le nombre de cas de Covid-19 confirmés dans le monde a dépassé les 1,7 million samedi matin, selon le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (Center for Systems Science and Engineering, CSSE) de l'Université Johns Hopkins. Le nouveau chiffre a atteint 1 721.353 avec 104 800 décès samedi à 11h30 heure locale (15h30 GMT). Les Etats-Unis sont le pays qui a signalé le plus de cas, avec 501 701, suivis par l'Espagne et l'Italie avec respectivement 161 852 et 147 577 cas.

En France, l'épidémie de coronavirus a fait 13.832 morts, avec 353 décès de plus en 24 heures dans les hôpitaux et 290 dans les établissements pour personnes âgées et autres sites médico-sociaux, selon le directeur général de la Santé, Jérôme Salomon. « Un très haut plateau épidémique semble se dessiner. Nous devons absolument continuer à rester vigilants », a-t-il

souligné, rappelant que « la pression hospitalière reste forte » avec plus de 2.000 nouvelles hospitalisations en France. Un signal toutefois plus positif se confirme: pour le troisième soir consécutif, le nombre de patients dans un état grave admis en réanimation a enregistré une baisse en 24 heures, avec 6.883 patients, soit 121 de moins que la veille, a-t-il précisé. « L'heure n'est pas au déconfinement. Nous avons bien le temps de réfléchir aux modalités optimales » de déconfinement, a-t-il insisté, alors que le président français Emmanuel Macron devrait préciser lundi soir la durée de la prolongation au-delà du 15 avril de ce confinement instauré le 17 mars.

Quelque 25.000 professionnels de la santé ont été infectés par le nouveau coronavirus (Covid-19) en Espagne, soit 15,45% du nombre total de cas confirmés, a indiqué ce samedi la directrice adjointe du Centre de coordination des alertes.

Coronavirus : 18 décès et 89 nouveaux cas confirmés en Algérie



Quatre-vingt-neuf (89) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) ont été enregistrés en Algérie durant les dernières 24 heures portant ainsi le nombre de cas confirmés à 1914, alors que 18 nouveaux décès ont été enregistrés entre le 1er et le 12 avril courant, dont 12 cas lors des dernières 72 heures, à travers 7 wilayas, portant ainsi le nombre de décès à 293, a indiqué dimanche le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie.

Nouveau coronavirus en Grande-Bretagne :

Boris Johnson sorti de l'hôpital



Le Premier ministre britannique Boris Johnson est sorti hier de l'hôpital londonien où il était traité depuis une semaine après avoir été contaminé par le nouveau coronavirus, a annoncé Downing Street. "Le Premier ministre est sorti de l'hôpital pour poursuivre sa convalescence à Chequers", sa résidence au nord-ouest de Londres, a annoncé Downing Street dans un communiqué, ajoutant qu'il "ne reprendra pas immédiatement le travail, sur les conseils de son équipe médicale". "Je ne remercierai jamais assez" le personnel du NHS, a-t-il insisté dans sa première déclaration officielle depuis qu'il a été hospitalisé en soins intensifs lundi. "Je leur dois la vie", a-t-il ajouté. Diagnostiqué positif au Covid-19 fin mars, Boris Johnson est à ce jour le seul chef de gouvernement d'une grande puissance à avoir été contaminé par le virus, qui a fait près de 10.000 morts au Royaume-Uni, un des pays européens les plus durement touchés par le nouveau coronavirus.

MDN

Le Croissant-Rouge algérien rend un "vibrant hommage" à ses bénévoles

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabiles a rendu un "vibrant hommage" à tous les bénévoles à travers le territoire national pour leur mobilisation depuis janvier dernier dans la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus Covid-19. "Votre présence quotidienne aux côtés de la population, particulièrement les personnes les plus vulnérables et les familles endeuillées, pour apporter soutien psychologique et assistance humanitaire, témoigne de votre engagement, de votre disponibilité et de votre sens profond de la solidarité humanitaire", a écrit Mme Benhabiles dans son message. "Un hommage particulier et un grand merci à tous, à celles et ceux qui bravent le danger de la contagion dans les wilayas les plus touchées par le Covid-19", a-t-elle ajouté. "Fidèles aux principes fondamen-

taux du CRA adoptés lors de sa création dans la douleur en 1956, vous faites face aujourd'hui, à cette pandémie avec autant de courage et de détermination que celles et ceux qui ont fondé et ont contribué, à travers l'humanitaire à la libération de l'Algérie", a indiqué Mme Benhabiles à l'adresse des bénévoles.



MDN

Le général-major Saïd Chanegriha en visite de travail et d'inspection demain à la 2ème RM

Le général-major Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, effectuera mardi 14 avril 2020, une visite de travail et d'inspection à la 2ème Région militaire à Oran, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette visite

constituera une opportunité pour le général-major Chanegriha de "s'enquérir de l'exécution des mesures de prévention contre la pandémie du Coronavirus, inspecter quelques unités et présider une réunion d'orientation avec le Commandement et les cadres de la Région".